

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 13 FEVRIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre le treize du mois de février à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des fêtes d'Assais-les-Jumeaux, sous la présidence de M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

Date de la convocation : 7 février 2024

22 présents + 4 pouvoirs (26 votes sur 28) :
Quorum atteint (15)

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Viviane CHABAUTY, Frédérique DAMBRINE, Olivier FOUILLET, Maryse CHARRIER, Jacky JOZEAU, Sylvie NOBLET-HORTET, Frédéric PARTHENAY, Lucette ROCHER, Huguette ROUSSEAU,
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN, Jean-Louis RIDOUARD, Fabrice DURAND
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Maryse BARIGAULT, Mathias DIXNEUF
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Dominique BARREAU, Pascal BIRONNEAU, Micheline REAU

4 pouvoirs :

- ✓ Alain JEZEQUEL a donné pouvoir à Dominique BARREAU
- ✓ Dominique GUILBOT a donné pouvoir à Lucette ROCHER
- ✓ Sébastien FAURE a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Monique NOLOT a donné pouvoir à Maryse BARIGAULT

Excusés : Gérard GIRET, Monique NOLOT, Dominique GUILBOT, Sébastien FAURE, Alain JEZEQUEL et Mattieu MANCEAU

Jacky JOZEAU a été élu secrétaire de séance

=====

FINANCES
Demande de subvention EUROFER

- VU la délibération n°2021-027 du 23 mars 2021 validant les statuts de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet ;
- VU la demande de subvention de l'Association EUROFER reçue le 22 décembre 2023 ;
- CONSIDERANT la manifestation prévue les 1^{er} et 2 juin 2024 « exposition pressophilie et multi collections » ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ✓ d'attribuer à l'Association EUROFER une subvention d'un montant de **500€**
- ✓ d'autoriser M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette délibération

Fait et délibéré, le 14 février 2024
Et ont signé le Président et le secrétaire,

Le secrétaire de séance,
Jacky JOZEAU

Le Président,
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20240215-7-DE

Acte certifié exécutoire

M. Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de
Réception par le Préfet le 15-02-2024 de Poitiers, 15 rue Blossac, 86000 Po
deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux service
Publication le : 15-02-2024

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48